



PRINCIPES AFFAIRES (extraits de presse)

1998

FOOTBALL - Christiano Pavone (Italie) : une crème cicatrisante

« Le joueur de l'équipe de Lecce (D2 italienne), Christiano Pavone, a été reconnu coupable de dopage aux anabolisants au terme de la contre-expertise effectuée jeudi 1^{er} octobre, a annoncé le laboratoire antidopage du CONI, à l'Acqua Acetosa à Rome. Lors d'un contrôle inopiné, le 28 août, Pavone avait été testé positif. La contre-expertise effectuée jeudi en présence du joueur et de ses défenseurs a confirmé le premier verdict.

Après le résultat du verdict, le joueur est monté à bord de la voiture de l'un de ses avocats sans faire le moindre commentaire : "Je voudrais reprendre les entraînements, j'espère le faire au plus vite", s'est-il contenté de dire.

Pavone, milieu de terrain de 26 ans, à Lecce depuis cette saison, s'était défendu en affirmant avoir utilisé **une crème cicatrisante**, la Trofodermin®, contenant du clostébol, à la suite d'une chute de moto le 27 août. Selon les normes des règlements antidopage en vigueur, le dossier passera à présent devant la commission d'enquête antidopage du comité olympique (CONI), présidée par l'avocat Ugo Longo, puis devant la commission de discipline fédérale qui déterminera la sanction. C'est le quotidien *Corriere dello Sport* qui avait révélé, il y a une semaine, le contrôle positif du joueur de Lecce. Le responsable scientifique du laboratoire du CONI, Rosario Nicoletti, avait récemment affirmé qu'il n'y avait pas d'anabolisants dans le football.

Le sport italien est secoué par des révélations quotidiennes sur l'existence du dopage dans le football et des irrégularités dans les contrôles antidopage. Ce scandale a déjà entraîné la démission lundi du patron du sport, Mario Pescante, de son poste de président du CONI. »

[Agence France-Presse, 01.10.1998]

EPILOGUE : A été condamné à trois mois de suspension

2003

ATHLÉTISME (saut en longueur) - Maurren Higa Maggi (Brésil) : une crème cicatrisante après une épilation au laser...

« La sauteuse en longueur brésilienne Maurren Higa Maggi, contrôlée positive aux stéroïdes anabolisants en juin 2003, été innocentée mardi 20 janvier par le tribunal supérieur de la justice sportive brésilienne. Cette décision doit toutefois encore être ratifiée par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). « Avec cette *absolution*, je suis à mi-chemin de la résolution de l'affaire, je vais pouvoir reprendre l'entraînement », a déclaré Maggi, sans pouvoir retenir une larme à l'énoncé du verdict du tribunal qui s'est prononcé à l'unanimité en sa faveur. Détentrice de la meilleure performance mondiale de la saison 2003 avec un saut à 7,06 m, Maggi, âgée de 27 ans, avait été privée des Jeux panaméricains pour lesquels elle faisait office de favorite après l'annonce en juillet 2003 de son contrôle antidopage lors d'une compétition au Brésil en juin.

Pour sa défense, l'athlète avait expliqué qu'elle avait utilisé après une épilation au laser **une crème cicatrisante**, Novaderm® sans savoir que celle-ci contenait une substance, le clostébol, qui serait à l'origine de son contrôle positif »
[Agence France-Presse, 20.01.2004]



La Brésilienne Maurren Higa Maggi : "une crème cicatrisante au clostébol "

2008

FOOTBALL - Sergio Mendoza (Hongrie) : suspendu par la FIFA

« La Fédération internationale de football (FIFA) a suspendu un défenseur du Honduras, Sergio Mendoza, pour un usage présumé d'une substance interdite, lors d'un match contre le Canada, en février dernier, en phase qualificative pour le Mondial 2010, a annoncé le médecin de l'équipe, Rafael Aguilar. Selon lui, Mendoza a utilisé **un stéroïde, le clostébol**, « ce qui peut arriver à n'importe quel joueur. Notre objectif est de le défendre car nous savons ce qu'il vit. » a poursuivi le médecin lors d'une conférence de presse, ajoutant : « Nous sommes convaincus que tout va bien se terminer ». Sergio Mendoza ne pourra pas participer à la Coupe des nations de l'Union de football centraméricaine (Uncaf) débutant jeudi à Tegucigalpa. Pour sa part, l'entraîneur colombien de l'équipe, Reinaldo Rueda, a déploré cette suspension, estimant que Sergio Mendoza était un des joueurs clés de sa défense. »

[Agence France-Presse, 21.01.2009]



Le Hongrois Sergio Mendoza : positif au clostébol
"ce qui peut arriver à n'importe quel joueur..."

2016

SKI DE FOND - Therese Johaug (Norvège) : une crème pour les lèvres... difficile à avaler

Texte du journaliste Jean-Pierre Bidet : « A Oslo, la double vainqueur de la Coupe du monde venait annoncer un contrôle positif en lisant mécaniquement son texte. "C'est une situation indescriptible pour moi. Il n'y a pas de mots pour décrire l'enfer que je vis depuis une semaine." Numéro un mondiale depuis deux hivers, Johaug a subi le 16 septembre un contrôle inopiné lors d'un stage de préparation à Livigno (Italie). Des traces de **clostébol, un stéroïde anabolisant** figurant depuis 1984 sur la liste des produits interdits du CIO, présence confirmée par l'Agence mondiale antidopage le 1^{er} janvier 2004, ont été retrouvées dans ses urines.

Elle en a été avertie le 4 octobre : "Je ne porte aucune culpabilité dans cette affaire" a-t-elle martelé, relayée par Fredrik Bendiksen, le médecin de l'équipe féminine : "J'assume le fait que Therese a utilisé le médicament interdit **via le baume Tropidermin®**"

Selon la version présentée hier, Johaug, qui souffrait de brûlures aux lèvres à la suite des séances d'entraînement en altitude aurait sollicité l'aide du médecin. Ce dernier se serait rendu dans une pharmacie locale et n'aurait pas pensé à vérifier si son athlète pouvait utiliser le produit acheté. Johaug lui aurait demandé plusieurs fois si elle ne risquait rien et, lors du contrôle, aurait même signifié le traitement. Pour sa défense, Bendiksen, qui a annoncé sa démission avec effet immédiat, a expliqué que la molécule incriminée n'existe pas en Norvège Selon un membre de l'Agence antidopage norvégienne, les doses retrouvées dans les échantillons de Johaug sont faibles donc compatibles avec l'explication donnée.



La Norvégienne Therese Johaug : "une crème pour les lèvres au clostébol"

Ce qui pourrait permettre à la fondeuse, pas encore officiellement sanctionnée, d'échapper à une suspension pouvant aller jusqu'à quatre ans, qui la priverait des Jeux olympiques d'hiver prochain à Pyeongchang en Corée du Sud. Encore va-t-il falloir faire avaler l'histoire. Hier soir, la fondeuse finlandaise et rivale de Johaug, Aino-Kaisa Saarinen, a publié sur Twitter une photo d'elle tenant une boîte de Tropidermin® sur laquelle figure un logo, le mot "doping" entouré et barré de rouge. La légende : "Je suis allée par curiosité dans une pharmacie à Livigno voir ce qui figure sur l'emballage. Comment le médecin a-t-il pu commettre une telle erreur ?" »

[L'Equipe, 14.10.2016]

ÉPILOGUE : Le 19 octobre 2016, elle est suspendue provisoirement 2 mois par l'Agence antidopage norvégienne. Le 10 février de l'année suivante, elle écope de 13 mois à compter du 18 octobre 2016. En mars, la Fédération internationale de ski fait appel auprès du TAS. La sanction de l'instance est de 18 mois ferme à compter du 18 octobre 2016, ce qui implique qu'elle n'est pas autorisée à participer aux JO d'hiver 2018. En 2022, aux JO de Pékin, Therese Johaug remporte trois médailles d'or : skiathlon, 10 km classique et 30 km style libre.

2017

FOOTBALL - Fabio Lucioni (Italie) : le spray du médecin afin de se rétablir plus vite

1. « Fabio Lucioni, défenseur central de Benevento, promu cette saison en série A, a été contrôlé positif au **clostébol, un stéroïde anabolisant** interdit, après le match perdu le 10 septembre contre le Torino (1-0). Mercredi, le médecin de l'équipe, Walter Giorgione, a admis au siège de l'Agence antidopage italienne, avoir **utilisé un spray pour rétablir le joueur plus rapidement, mais qui contenait du clostébol**. Il a insisté sur le fait que ce produit lui appartenait et qu'il n'était donc pas disponible au reste de l'encadrement. Lucioni, suspendu à titre provisoire après l'annonce de son contrôle, risque entre une et quatre années de suspension. »

[L'Equipe, 13.10.2017]

2. **SÉRIE A** - « Fabio Lucioni, le capitaine de Benevento promu cette saison en Série A, s'est vu infliger un an de suspension par l'agence italienne antidopage (NADO), jusqu'en octobre 2018. Le défenseur italien a été contrôlé positif à un stéroïde anabolisant, a-t-on appris mercredi. Le défenseur, âgé de 30 ans, a été contrôlé positif au clostébol, un stéroïde anabolisant interdit, après le match perdu le 10 septembre face au Torino. Il a décidé de faire appel de cette sanction.

Le médecin du club, Walter Giorgione, qui avait endossé la responsabilité de l'affaire en expliquant avoir utilisé un spray cicatrisant lui appartenant, a écopé de quatre ans de suspension. »
[Agence France-Presse, 18.01.20181]

2018-2020

TRIATHLON – Dominika Jamnicky (Canada) : blanchie par un beefsteak et par le TAS

« Selon le communiqué du *Centre canadien pour l'éthique dans le sport* (CCES), après un appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), la triathlète canadienne Dominika Jamnicky n'est pas responsable et ne recevra pas de sanction pour une violation des règles antidopage (VAR). Lors d'un test d'urine hors compétition le 24 avril 2018, peu de temps après avoir représenté le Canada aux Jeux du Commonwealth de 2018 en Australie, Jamnicky a été testée positive au **clostébol, un agent anabolisant** interdit.

L'appel au TAS est intervenu après que Jamnicky et le CCES “*on fait appel de la décision initiale rendue par l'arbitre du Centre de règlement des différents sportifs du Canada (CRDSC), Yves Fortier*”. La formation du TAS “*a accepté que la source de la substance interdite dans l'échantillon de l'athlète provenait de son ingestion de viande contaminée.* »

A la lumière de cette décision, la formation du TAS a en outre déterminé que l'athlète n'était pas responsable de la violation et, à ce titre, n'a reçu aucune période de suspension. »
[triathlonmagazine.ca]



La Canadienne Dominika Jamnick : “*ingestion d'un steak contaminé au clostébol*”

2019-2020

2019-2020 - NATATION - Gabriel Santos (Brésil) : positif au clostébol

Le 20 mai, le nageur brésilien Gabriel Santos a subi un contrôle antidopage qui s'est avéré positif au clostébol, un stéroïde anabolisant prohibé par le CIO depuis 1984. Faisant suite à cette annonce, *l'International Swimming League* (ISL), le circuit concurrent de la Fédération internationale (Fina) a fait savoir jeudi 27 juin 2019 qu'elle suspendait le nageur brésilien. Agé de 23 ans, il faisait partie du relais brésilien qui avait remporté la médaille d'argent aux Mondiaux 2017 sur 4x100 m. Sur la même distance, il avait gagné la médaille d'or aux Championnats Pan Pacifique 2018 à Tokyo.

En 2019, il avait été sélectionné pour participer aux prochains championnats du monde à Gwangju (Corée du Sud) fin juillet. Son test positif lui avait valu d'être suspendu un an. Mais vendredi 14 février 2020, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a cassé cette décision déclarant que le nageur brésilien n'avait commis aucune faute ou négligence.

L'enquête a montré que Gabriel Santos avait partagé des serviettes et des produits de toilette avec un membre de sa famille qui avait utilisé du clostébol sous prescription médicale.
[source : [L'Equipe.fr](#), 27.06.2019 et 14.02.2020]

2021

BASKETBALL- Riccardo Moraschini (Italie) suspendu par Nado Italia

1. « A quelques heures de son match d'Euroligue face à l'ASVEL, Armani Milan encaisse un coup dur : Riccardo Moraschini (1,95 m, 30 ans) a été déclaré positif lors d'un contrôle effectué le 6 octobre à l'issue d'une séance d'entraînement. L'arrière international a été contrôlé positif au **clostébol, un stéroïde anabolisant** non endogène et a été suspendu par *Nado Italia*, l'organisme indépendant du système sportif italien pour la prévention du dopage et des violations des règles sportives antidopage. Le joueur milanais ne sera donc pas disponible pour le match d'aujourd'hui ni pour les prochains, en attendant le résultat des contre-analyses. International, il a participé aux JO de Tokyo au cours desquels l'Italie s'est inclinée en quarts de finale contre le France. » [Basketeuropa.com, 22.10.2021]



L'Italien Riccardo Moraschini : positif au clostébol

2. Texte de Valentin Pauluzzi : « On ne peut pas contrôler la vie de notre entourage », Riccardo Moraschini, basketteur italien suspendu après une contamination par un spray Il y a trois ans, le basketteur Riccardo Moraschini a été contrôlé positif à la même substance que Jannik Sinner. Comme son compatriote, il a été contaminé par un spray contenant **du clostébol**. Mais lui a été suspendu un an, pas comme Sinner qui a été innocenté. .

« *C'est complètement fou, ce sont exactement les mêmes dynamiques que Sinner.* » Au bout du fil, Riccardo Moraschini, 33 ans, ne sait pas s'il doit rire ou pleurer. Le 6 octobre 2021, après un contrôle inopiné effectué à l'entraînement, le basketteur avait été déclaré positif au clostébol, la substance anabolisante trouvée en mars dernier dans les analyses de son compatriote et numéro 1 mondial de tennis, et là aussi en quantité

infime : 0,5.nanogramme par litre de sang contre 0,1 pour Sinner.

« *C'était aussi une contamination, ma fiancée s'était entaillé le doigt en cuisinant et avait acheté du Trofoderm®, un spray cicatrisant qu'on peut obtenir sans ordonnance dans les pharmacies italiennes. C'est la même histoire que Giacomo Na/di, le kiné de Sinner.* »

Suspendu immédiatement de façon provisoire, Moraschini avait fourni le reçu de la pharmacie mais aussi des stories Instagram où l'on voyait sa fiancée arborant un pansement sur un doigt.

Or, si l'ATP s'appuie sur un organisme indépendant, la Fédération italienne de basket est soumise à la juridiction du tribunal national antidopage italien, lequel a mis trois mois et demi à reconnaître la thèse de la contamination tout en condamnant le basketteur à un an de suspension, le minimum requis par le règlement antidopage intérieur. Moraschini n'a pu interjeter appel en raison d'un vice de procédure : « *En mars, je me suis présenté devant la cour d'appel comme indiqué par la juge alors qu'en tant qu'athlète international, j'aurais dû aller devant le Tribunal arbitral du sport de Lausanne. Le temps que celui-ci statue, ma peine avait déjà été purgée.* » L'arrière sortait des JO de Tokyo, où il avait atteint les quarts. En club, il venait de disputer le Final Four de l'Euroligue avec l'Olimpia Milano : « *Au-dessus, c'est la NBA. J'avais 30 ans, j'étais au top, mon club m'a licencié. J'ai perdu des centaines de milliers d'euros.* »

Moraschini évolue désormais en Deuxième Division italienne, à Cantù, dans la province de Côme : « *Ça devrait toujours se passer comme pour Sinner, on ne devrait pas suspendre provisoirement un sportif pour une contamination. Nous, on doit s'occuper de ce qu'on prend et de ce qu'on nous donne, mais on ne peut pas contrôler la vie de notre entourage. On dispute cent matches par an à travers le monde. À chaque fois qu'on serre la main de quelqu'un, il faudrait lui demander s'il utilise une pommade ...* »

Les tiers sont en effet les grands oubliés de ces cas de figure particuliers. Sinner a dû limoger son kiné, dont la réputation est ternie. Moraschini, lui, est toujours en couple : « [Ma compagne] a mal vécu la situation, mais celle-ci est tellement absurde qu'elle n'aurait pas dû éprouver de remords. » [L'Equipe, 29.08.2024]

2022

BASEBALL – Fernando Tatis Jr (Dominicain) : suspendu 80 matchs pour une VRAD des règles antidopage

❶ Fernando Tatis fils d'un ancien professionnel et lui-même shortstop (arrêt-court) et joueur vedette des *San Diego Padres* (avec un contrat faramineux de 340 millions de dollars sur 14 ans) a été suspendu 80 matches par la *MLB* le 12 août 2022, pour dopage. Agé de 23 ans, il a été testé positif **au clostébol**, un stéroïde anabolisant, Tatis a reconnu les faits et présentés ses excuses dans un communiqué. Il n'aura joué aucune rencontre durant cette saison 2022. Avant le coup d'envoi du Championnat, le joueur dominicain avait en effet subi une intervention chirurgicale au poignet gauche, blessure occasionnée par un accident de moto.

❷ Il aurait été testé positif au clostébol, un stéroïde anabolisant androgène. Les effets du clostébol peuvent s'apparenter à ceux de la testostérone, dont il est un dérivé. Freddy Galvis et Dee Gordon font partie des joueurs de Ligues majeures précédemment suspendus pour des résultats analytiques anormaux de clostébol, un stéroïde anabolisant pouvant être utilisé à des fins ophtalmologiques et dermatologiques. Il est également interdit par l'Agence mondiale antidopage et la fondeuse Therese Johaug, une médaillée d'or olympique, a été suspendue 18 mois en mars 2017 après avoir été testée positive le 16 septembre 2016.

Tatis figurait sur la liste des blessés cette saison après s'être cassé le poignet gauche à la mi-mars. Il avait récemment entrepris un programme de rééducation avec le club-école des *Padres* au niveau AA, et la formation californienne, qui aspire à une qualification aux séries éliminatoires, espérait que Tatis fils puisse revenir et augmenter ses chances durant le dernier droit du calendrier.

Les Padres ne pourront plus compter sur les services de Tatis pour le reste de la saison de même que pour les séries éliminatoires. San Diego s'était équipé pour faire un parcours important en éliminatoires avec notamment l'ajout du voltigeur vedette Juan Soto à la date limite des transactions. Tatis ratera aussi les 32 premiers matchs de la prochaine saison et ne pourra pas représenter la République dominicaine à la Classique mondiale de baseball en mars 2023 comme il avait l'intention de le faire.



Fernando Tatis Jr, suspendu 80 matches

« Nous avons été surpris et extrêmement déçus d'apprendre aujourd'hui que Fernando Tatis fils a été testé positif pour une substance améliorant la performance en violation du programme conjoint de prévention et de traitement de la *MLB* et il a ensuite reçu une suspension de 80 matchs sans solde, ont déclaré les *Padres* dans un communiqué. Nous soutenons pleinement le programme et espérons que Fernando tirera des leçons de cette expérience. »

En soirée, Tatis a réagi à l'annonce de sa suspension : « Il s'avère que j'ai pris par inadvertance un médicament (*Trofobol*) pour traiter la teigne apparue sur le côté de mon cou qui contenait du Clostebol, a déclaré Tatis. J'aurais dû utiliser les ressources dont je disposais pour m'assurer qu'aucune substance interdite ne se trouvait dans ce que j'ai pris. Je ne l'ai pas fait.

« Je tiens à m'excuser auprès de Peter, AJ, de toute l'organisation des Padres, de mes coéquipiers, de la MLB et des fans du monde entier pour mon erreur. Je n'ai aucune excuse pour mon erreur et je ne ferai jamais rien pour tricher ou manquer de respect à ce sport. J'ai passé d'innombrables tests de dépistage de drogue tout au long de ma carrière professionnelle, y compris le 29 mars 2022, qui ont tous donné des résultats négatifs jusqu'à ce test. Je suis complètement dévasté. Il n'y a aucun autre endroit au monde où je préférerais être que sur le terrain en compétition avec mes coéquipiers. Après avoir initialement fait appel de la suspension, j'ai réalisé que mon erreur était la cause de ce résultat, et pour cette raison, j'ai décidé de commencer à purger ma suspension immédiatement. J'ai hâte de rejoindre mes coéquipiers sur le terrain en 2023. »

Le joueur d'arrêt-court écoule actuellement la deuxième année d'un contrat de 14 ans qui lui rapportera quelque 340 millions de dollars. La pénalité coûtera près de 2,9 millions \$ au joueur dominicain.

Tatis est un des six seuls joueurs de l'histoire de la MLB à terminer à plus d'une reprise au sein du top-5 pour les votes en vue du titre de joueur le plus utile à son équipe avant l'âge de 23 ans. Le Dominicain Juan Soto est également l'un de ces joueurs. »

[RDS.ca - 25.08.2022]

FOOTBALL – Orji Okonkwo (Niger) : pour soigner un genou

« Orji Okonkwo a été suspendu quatre ans pour dopage par la FIFA. Le pensionnaire de Bologne (Italie) a été testé positif au **clostébol** alors qu'il était prêté à Cittadella. Le Nigérian de 24 ans soutient toutefois avoir utilisé cette substance pour soigner son genou. Mais, il n'a pas échappé aux sanctions puisqu'il a été suspendu par l'Agence nationale antidopage italienne (Onad Italia). Une première sanction a été infligée au joueur par le tribunal national antidopage italien (Onad) en juin 2022, l'instance dirigeante mondiale du football, la Fifa, a prolongé l'interdiction de l'ancien international junior nigérian Orji Okonkwo : « *Dans sa décision sur l'affaire de l'extension mondiale de l'interdiction, portée devant le joueur par le président de la commission de discipline de la Fifa, Jorge Ivan Palacio, ce dernier a confirmé que Okonkwo avait été correctement cité. Le Comité a décidé de prolonger la sanction infligée au joueur par l'Onad italienne le 20 juin 2022. Plus précisément, le joueur est sanctionné d'une suspension de quatre ans de toutes activités liées au football conformément à la décision* » a déclaré la Fédération nigériane de football. »

[Afrikasports.com, 19.09.2022]



Le Nigérian Orji Okonkwo

PATINAGE ARTISTIQUE (Jeux olympiques) – Laura Barquero (Espagne) : ensuite met fin à sa carrière

« **Laura Barquero contrôlée positive à un stéroïde anabolisant aux JO de Pékin**

L'Espagnole Laura Barquero a été contrôlée positive à un stéroïde anabolisant, selon un communiqué de l'ITA (International Testing Agency). Des traces d'acétate de **clostébol** auraient été retrouvées dans son organisme après un contrôle effectué le 18 février après le programme court de patinage de couple. Barquero et son partenaire Marco Zandron avaient pris la onzième place du concours. L'ITA a rappelé que l'Espagnole pouvait demander une contre-expertise basée sur l'échantillon B. »

[L'Equipe, 22.02.2022]

ÉPILOGUE : On ne connaît pas la durée de la sanction mais elle n'a pu participer en mars aux Championnats du monde et en juillet 2024, le couple a annoncé qu'ils avaient été contraints de mettre fin à leur partenariat après deux saisons sans compétition.



Laura Barquero et Marco Zandron à Pékin. (Reuters)

2024

TENNIS – Stefano Battaglino (Italie) : suspendu 4 ans pour une crème du nom de Trofodermin®

« La disqualification de 4 ans pour le joueur de tennis italien Stefano Battaglino a été confirmée, après avoir été testé positif au **Clostébol**, le même stéroïde anabolisant trouvé lors des analyses de Jannik Sinner à *Indian Wells* en mars de cette année. Sinner a été disculpé des accusations de dopage, tandis que le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne a rejeté l'appel de Battaglino contre la disqualification infligée en octobre de l'année dernière par le *Tennis Anti-Doping Program* (TADP). Pendant ce temps, la joueuse de tennis russe Daria Kasatkina, numéro 13 mondiale, a récemment exprimé des doutes non seulement sur le cas Sinner, mais aussi sur l'ensemble du système antidopage italien : « *Mon entraîneur est italien (Flavio Cipolla, ndlr) et il connaît d'autres incidents dont nous ne sommes pas au courant. Il y avait deux autres Italiens, un homme et une femme, testés positifs à la même substance* ».

Les cas Sinner-Battaglino

Le cas de Jannik Sinner, nous le connaissons bien maintenant: il a été testé positif à deux tests lors du tournoi ATP 1000 d'*Indian Wells* en mars 2024; sa défense est que le physiothérapeute, qui soignait une coupure à la main avec une crème contenant du Clostébol, l'avait massé sans gants ces jours-là; l'agence indépendante *Sport Resolutions* lui a donné raison. Cependant, l'Agence mondiale antidopage (AMA) a pris en charge tous les dossiers du cas et dispose encore de 12 Jours pour faire appel au TAS de Lausanne. Battaglino, qui a atteint son meilleur classement à la position numéro 760 en juillet 2022, a été testé positif lors d'un tournoi en septembre de la même année. Après la disqualification infligée par l'international *Tennis Integrity Agency* (ITIA) en octobre 2023, Battaglino a soutenu que la contamination était due à un massage effectué par le physiothérapeute présent à un tournoi au Maroc en 2022. Cependant, l'avocat du joueur n'a pas réussi à retrouver le professionnel pour étayer la défense. Le TAS a donc conclu que le joueur de tennis n'a pas prouvé l'origine de la positivité et que les arguments avancés pour soutenir une ingestion involontaire étaient « manifestement insuffisants ». Quatre ans de disqualification pour lui à partir du 1^{er} février 2023 jusqu'au 31 janvier 2027, avec interdiction de participer à tout événement des membres de l'ITIA (c'est-à-dire ATP, ITF, WTA, Tennis Australia, Fédération française de tennis, Wimbledon et Fédération américaine de tennis).

Les paroles de Kasatkina

Dans la différence de jugement du TAS et des agences qui contrôlent le dopage dans le sport mondial, les paroles de Daria Kasatkina s'insèrent avec force : « *Jannik Sinner est capable d'engager les meilleurs avocats, des personnes qui résoudront tout. C'est, sans aucun doute, son avantage* ». Une différence de statut et de classe, donc, qui permettrait au champion de l'*US Open* d'éviter des disqualifications qui frappent au contraire des joueurs de tennis de niveau inférieur, sans les mêmes revenus économiques. Une différence qui s'accompagne de celle relative à la connaissance de l'origine possible du Clostébol. Savoir comment on a pu entrer en contact avec le Clostébol aide beaucoup dans l'affaire légale qui suit. Cette différence fondamentale se serait manifestée, selon Kasatkina, également dans les deux cas de joueurs de tennis anonymes qu'elle connaissait. La femme n'aurait pas réussi à présenter les preuves nécessaires pour éviter la disqualification, en particulier celles relatives à la manière dont elle serait entrée en contact avec le Clostébol. Le joueur de tennis, en revanche, connaissant l'origine possible de la positivité, comme Sinner, aurait pu présenter les preuves dans les 24 jours pour ensuite être disculpé.

Kasatkina, qui rappelons-le n'a pas donné les noms des cas qu'elle connaissait, a ensuite conclu en exprimant un doute sur tout l'environnement du tennis italien : « *Je ne comprends pas pourquoi en Italie ils continuent d'être trouvés avec la même substance. Se faire attraper de cette manière est vraiment stupide.* ».

[ilmessagero.it, 19.09.2024]

TENNIS – Jannik Sinner (Italie) : contaminé à son insu par son masseur soignant une coupure à l'un de ses doigts par un spray contenant la substance interdite

❶ Texte de Rémi Laxague : « Jannik Sinner innocenté après deux tests positifs en mars 2024 Le n°1 mondial, testé positif à deux reprises à une substance interdite en mars 2024, a été innocenté par un tribunal indépendant ce mardi. L'instance a jugé crédibles les explications de l'Italien, qui affirme que la substance a pénétré son organisme à cause d'une contamination par son kiné. Au lendemain de la victoire de Jannik Sinner au Masters 1000 de Cincinnati, un communiqué de l'*Agence internationale pour l'intégrité du tennis (ITIA)* a innocenté le solide n°1 mondial, qui avait été testé positif à deux reprises à une substance interdite lors du tournoi d'*Indian Wells*, en mars. Dans ce communiqué, l'*ITIA* indique que Sinner n'avait commis aucune faute ni négligence pour deux violations des règles antidopage dans le cadre du Programme antidopage du tennis (TADP), après avoir été testé positif à deux reprises au **clostébol**. Ce produit est un agent anabolisant, classé S1 sur la liste des interdictions de l'*AMA*. Il s'agit d'une substance non spécifiée pouvant donner lieu à 4 ans de suspension. « *Sinner a fourni un échantillon en compétition lors d'Indian Wells, le 10 mars 2024, qui contenait la présence d'un métabolite du clostébol à de faibles concentrations (moins d'un nanogramme, soit un milliardième de gramme). Un autre échantillon, prélevé hors compétition huit jours plus tard, s'est également révélé positif pour le même métabolite - toujours à de faibles concentrations* », précise le communiqué. Après chaque test positif, une suspension provisoire a été appliquée. À chaque fois, Sinner a fait appel avec succès de la suspension et a pu ainsi continuer à jouer.

Contamination à l'insu du joueur

Sinner a expliqué que la substance avait pénétré dans son organisme à la suite d'une contamination par son kiné, qui avait appliqué un spray en vente libre (disponible en Italie) contenant du clostébol sur sa propre peau pour traiter une coupure à un doigt. Ce kiné a appliqué ce spray entre le 5 et le 13 mars, période pendant laquelle il a également fourni des massages quotidiens et une thérapie sportive à Sinner, ce qui aurait entraîné une contamination transdermique à son insu. « *Après consultation d'experts scientifiques, qui ont conclu que l'explication du joueur était crédible, l'*ITIA* ne s'est pas opposée aux appels du joueur visant à lever les suspensions provisoires. (...) L'*ITIA* a accepté l'explication du joueur quant à la source du clostébol trouvé dans son échantillon et selon laquelle la violation n'était pas intentionnelle* », explique le communiqué.

Ses points et son prize-money retirés

Le communiqué indique que conformément au *WADC* (World Anti-Doping Code, Code anti-dopage mondial) et au *TADP* (Programme antidopage du tennis), « les résultats, le prize money et les points au classement ATP de Sinner lors du Masters 1000 d'*Indian Wells* (...) sont annulés ».

« *Je vais désormais placer cette période profondément malheureuse derrière moi*, a réagi le joueur dans un communiqué sur son compte X. « *Je vais continuer à faire tout ce que je peux pour me conformer au programme antidopage de l'*ITIA*. J'ai autour de moi une équipe méticuleuse dans sa propre conformité.* »

[L'Equipe.fr, 20.08.2024]

❷ Texte de Julien Absalon :

« Tennis : le coach de Jannik Sinner explique comment un spray a provoqué le scandale du contrôle positif. Darren Cahill, entraîneur de Jannik Sinner, a expliqué les raisons des deux contrôles antidopage positifs de son joueur, finalement blanchi par les instances. Une clémence qui fait des remous sur le circuit international. Un simple spray sur un doigt peut donc causer un scandale dans le monde du tennis et de la lutte contre le dopage. Malgré deux contrôles positifs en mars dernier au **clostébol**, stéroïde anabolisant dérivé de la testostérone, le numéro un mondial de tennis Jannik Sinner a été blanchi par un tribunal indépendant. Au terme d'une enquête indépendante, il a été établi qu'il s'agissait d'une contamination involontaire (et à faible taux). Ce que Darren Cahill,

l'entraîneur du joueur italien, a confirmé en profitant d'une intervention sur *ESPN* pour donner les détails de la version des faits du clan Sinner.

"Giacomo Naldi, qui est le physiothérapeute de Jannik Sinner, a mis sa main dans une troussse médicale et s'est coupé un doigt. (...) Jannik lui a demandé ce qu'il a fait, s'il a utilisé une crème ou un produit pour aider la guérison. (Giacomo Naldi) a répondu non, ce qui était vrai à ce moment-là", a raconté Darren Cahill.

Un spray "courant" en Italie

"Ce qui s'est passé après, c'est entre Giacomo Naldi et Umberto Ferrara (préparateur physique), a-t-il poursuivi. Umberto possédait un spray, qui est assez courant en Italie. Je n'en avais jamais entendu parler avant. Il l'a offert à Giacomo Naldi pour l'aider. J'imagine qu'il l'avait pour des raisons personnelles. Mais il y avait une substance dans ce spray, et il y a eu des cas pour des sportifs italiens testés positifs qui ont utilisé ce produit." Selon ce récit, c'est donc en continuant à s'occuper du corps de Jannik Sinner, tout en soignant ce doigt, que le physiothérapeute a provoqué cette contamination à la substance interdite. *"Tout le monde doit savoir que Jannik n'a aucun rôle dedans. Il n'a rien inhalé, il n'a pas pris de comprimés, il n'a pas eu l'intention de tricher"*, a soutenu Darren Cahill. Nous vivons avec cela depuis quelques mois, ce qui a été un défi et une difficulté, en tout cas pour Jannik, a ajouté le coach. C'est lui qui a le plus souffert de cette situation et c'est lui qui a dû aller jouer au tennis et participer à des tournois de tennis. Cela a donc été très, très difficile pour lui, et je lui tire mon chapeau pour avoir pu afficher certains des résultats qu'il a obtenus. Mais il y a des jours où l'on peut voir qu'il a été physiquement et émotionnellement mis à l'épreuve."

[RMC Sport, 21.08.2024]



©Icon Sport, Media365

Jannik Sinner, aurait été contaminé au clostébol par son kiné

③ « En pleine affaire de dopage, Jannik Sinner se sépare de son kiné et de son préparateur physique

Selon le *Corriere dello sport*, l'italien Jannik Sinner s'est séparé de Giacomo Naldi et d'Umberto Ferrara, les deux membres de son staff qui auraient conduit à la contamination du n°1 mondial à une substance interdite.

Déjà absents du voyage à New York pour l'*US Open* qui débute ce lundi, Giacomo Naldi et Umberto Ferrara ne font officiellement plus partie du staff de Jannik Sinner, a annoncé ce vendredi le *Corriere dello sport*, information confirmée par le *Corriere dello Sera*. L'Italien est dans la tourmente depuis la révélation mardi par l'*ITIA* (Agence internationale pour l'intégrité du tennis) d'une affaire de dopage le concernant. Il a été testé positif à deux reprises en mars 2024 au **clostébol**, une substance interdite, a fait appel et a été innocenté cette semaine par un tribunal indépendant. Selon la défense de Sinner, Umberto Ferrara, le préparateur physique, est celui qui a acheté le spray contenant du clostébol (substance dopante) et qui l'a conseillé à Giacomo Naldi, le kiné, qui a appliqué ce spray sur sa propre peau pour traiter une coupure à un doigt. Ce dernier aurait ensuite contaminé Sinner en le massant au quotidien. Pour son premier tour à l'*US Open*, Jannik Sinner sera opposé à Mackenzie McDonald. Il pourrait ensuite retrouver Carlos Alcaraz en demi-finales. »

[L'Equipe, 23.08.2024]

④ « Giacomo Naldi, l'ancien kiné de Jannik Sinner impliqué dans son affaire de dopage, dénonce « une justice sanctionnée par les médias »

Le kiné Giacomo Naldi, qui a été remercié par Jannik Sinner vendredi après la révélation de l'affaire de dopage concernant le numéro 1 mondial, a réagi samedi sur Instagram. Il dénonce une presse qui l'a sali et remercie l'italien pour la collaboration. Le kiné Giacomo Naldi a publié samedi soir un post Instagram, au lendemain de son éviction du staff de Jannik Sinner, officialisée au cours d'une conférence de presse avant le début de l'*US Open*. Impliqué involontairement dans l'affaire de dopage concernant Sinner révélée mardi par l'*ITIA* (Agence internationale pour l'intégrité du tennis), Naldi a déclaré : « Cela fait mal de penser que je n'en fais plus partie (du staff), c'est difficile de ne

pas être dans le box avec vous et d'encourager Jannik, mais je vais devoir m'y habituer rapidement.

» En référence à l'affaire de dopage, Naldi en a profité pour dénoncer « une justice sanctionnée par les médias, trop souvent superficielle et rarement basée sur les faits réels. Je me suis toujours demandé quel était le but de la spectacularisation des événements judiciaires, si ce n'est de juger, de créer ou de détruire des personnes et leur réputation. » - Giacomo Naldi

Puis Naldi, qui officiait auparavant au club de basket de la *Virtus Bologne*, a parlé de cette année et demie de collaboration avec le désormais numéro 1 mondial. « *J'ai rejoint une équipe fantastique, composée de belles personnes, de grands professionnels, de compagnons de route. J'ai vécu des moments de joie et de douleur, j'ai partagé des émotions, j'ai savouré des victoires et des défaites. Avec les personnes de ce groupe, j'ai créé un lien fort, mais surtout j'ai pu atteindre des objectifs historiques qui nous ont fait entrer dans l'histoire du tennis italien.* »

En plus de Naldi, le préparateur physique Umberto Ferrara, dans le staff de Sinner depuis près de deux ans, a aussi été remercié par l'italien de 23 ans, qui s'est justifié : « *Ils ont commis une erreur.* » Ferrara et Naldi sont au cœur de l'affaire de dopage dans laquelle est impliqué Sinner. Le premier a acheté un spray contenant du **clostébol**, un produit dopant, l'a embarqué dans ses bagages pour *Indian Wells*, où Sinner disputait un *Masters 1000* en mars et avait loué une villa pour son staff, et l'a conseillé au second, victime d'une coupure à l'auriculaire gauche.

Le kiné, toujours selon la version de Sinner et celle de son équipe validée par le tribunal indépendant, a massé quotidiennement son joueur, sans savoir, dit-il. que le spray contenait du clostébol, dont des traces ont été retrouvées dans les urines du joueur. Ce qui a provoqué deux contrôles antidopage positifs, les 10 et 18 mars. Le clan Sinner a ensuite fait appel et vu tribunal indépendant conclure qu'il n'avait « commis aucune faute ou négligence ».

Naldi et Ferrara ont accompagné Sinner en tournoi pour la dernière fois lors de *Wimbledon*, où le numéro 1 mondial s'est arrêté en quarts de finale. Puis ils étaient absents à *Montréal*, *Cincinnati* et donc à *l'US Open*.

[[lequipe.fr](#), 25.08.2024]

5 « Le n°1 mondial Jannik Sinner suspendu trois mois après ses contrôles positifs au clostébol L'Italien Jannik Sinner, n°1 mondial, a trouvé un accord avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour une suspension de trois mois, après ses contrôles positifs au **clostébol** l'année dernière. Il pourra revenir sur les courts le 4 mai. L'Agence mondiale antidopage (AMA) a annoncé ce samedi que Jannik Sinner, n°1 mondial et récent vainqueur de *l'Open d'Australie*, avait écopé d'une suspension de trois mois. Un accord a été conclu entre les deux parties. L'Italien avait été testé deux fois positif au clostébol - un stéroïde anabolisant - en mars 2024 mais avait été blanchi cinq mois plus tard. Un tribunal indépendant avait en effet estimé que l'acte de dopage n'était pas intentionnel, qu'il avait eu lieu à l'insu du joueur - par l'application d'une crème de massage utilisée par son physiothérapeute - et que cela ne lui avait pas procuré d'avantage en termes d'amélioration de la performance.

L'AMA considère tout athlète responsable de la négligence de son entourage. L'AMA avait cependant fait appel auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS). Or, selon le règlement de ce dernier, un athlète est responsable de la négligence de son entourage. Une suspension de trois mois a donc été considérée comme une peine appropriée. Sinner est suspendu depuis le 9 février, et jusqu'au 4 mai. Il pourra reprendre l'entraînement le 13 avril et manquera donc les *Masters 1000* d'*Indian Wells* et *Miami* en mars, et de *Monte-Carlo* et *Madrid* en avril, mais aucun tournoi du Grand Chelem. L'AMA n'a pas demandé l'annulation des résultats du joueur italien. La Fédération internationale (ITF) et *l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (Itia)* ont accepté l'accord de résolution de l'affaire. Du coup, l'appel de l'AMA auprès du TAS a été annulé. »

[[L'Equipe](#), 15.02.2025]

6 « **L'AMA rejette toute suggestion de traitement spécial pour Jannik Sinner**

L'Agence mondiale antidopage a répondu, par la voix de son directeur juridique Ross Wenzel, aux polémiques engendrées par sa décision de suspendre l'italien Jannik Sinner pour trois mois. L'Agence mondiale antidopage (AMA) a rejeté toute suggestion de traitement spécial pour Jannik Sinner, finalement suspendu trois mois après une décision qui a fait couler beaucoup d'encre. « **Ce cas était à mille lieues du dopage**, a déclaré Ross Wenzel, le directeur juridique de l'AMA à *BBC Sport*. Le retour scientifique que nous avons reçu était qu'il ne pouvait s'agir d'un cas de dopage intentionnel, y compris en termes de microdosage. »

Wenzel a rejeté toute suggestion de traitement spécial et a déclaré que les termes de l'interdiction étaient adaptés à l'affaire et n'étaient pas liés au calendrier du tennis, une allusion au fait que le joueur italien sera en mesure de reprendre lors du tournoi de Rome en mai. Wenzel a également déclaré : « *L'AMA a reçu des messages de ceux qui considèrent que la sanction était trop élevée et d'autres pour qui ce n'est pas assez. C'est peut-être une indication que même si ce n'est pas populaire pour tout le monde, c'était la bonne chose à faire. Lorsque nous examinons les cas, nous essayons de les étudier d'un point de vue technique et opérationnel et nous ne le faisons pas en ayant peur de ce que le public, les politiciens ou qui que ce soit d'autre va dire.* »

[L'Equipe, 18.02.2025]

⑦ L'avocat de Sinner révèle les coulisses de la suspension du n°1 mondial : « C'était difficile de le convaincre d'accepter la suspension »

Texte de Jules Hypolite : « Jamie Singer, avocat de Jannik Sinner, s'est confié à la BBC dans un article enquêtant sur l'affaire de dopage du n°1 mondial et comment l'Agence mondiale antidopage (AMA) et le joueur en sont finalement arrivés à la résolution d'une suspension de trois mois.

Ainsi, le média britannique explique que l'AMA a eu besoin d'effectuer deux approches pour pouvoir discuter avec Sinner et son équipe. Elle considérait que, bien qu'elle ait annoncé publiquement qu'elle chercherait une suspension entre un et deux ans, ce ne serait pas la meilleure résolution.

Le 31 janvier, la première tentative de discussion a été refusée, Sinner et son équipe souhaitant se défendre devant le TAS. C'est finalement début février que les premières négociations ont démarré. Singer reconnaît qu'il a dû insister auprès du joueur pour qu'il accepte cette suspension : « C'était difficile de le convaincre. Quand je lui disais 'Je pense qu'on devrait accepter ces trois mois', il me répondait : 'Si le premier tribunal indépendant n'a pas trouvé de raison pour me suspendre, pourquoi devrais-je accepter trois mois maintenant ?'.

Mon conseil a été le suivant : 'Personne ne sait ce qu'il peut arriver durant l'audience, nous savons que l'AMA pousse pour un an de suspension. Si nous n'acceptons pas l'offre, ils iront au tribunal et voudront obtenir cette année de suspension, et nous ne savons pas ce que les juges pourraient décider'.

La possibilité de trois mois, de mon point de vue, était une bonne option. »

En pleine préparation du tournoi de Doha, Sinner se savait sous le risque d'une suspension, qu'il a finalement reçu juste avant le début de l'épreuve :

« Tout est arrivé très vite. » rappelle son avocat Jamie Singer.

« Nous avons eu de longs appels le 14 février avec un avocat de l'AMA. Tout s'est passé en seulement quelques jours. »

[Tennis temple – 23.02.2025]